



# RÉPONSE AU PRÉSIDENT MACRON

En accord avec la direction du parti politique SPD, la commission des valeurs fondamentales a lancé depuis le début de l'année 2018 des ateliers de politique économique dont a émergé une « Réponse au Président Macron ». Ce document issu de la commission des valeurs fondamentales est destiné à contribuer au débat sur le renouvellement au sein du SPD. Ses auteurs et signataires se réjouissent à la perspective de voir leurs propositions largement discutées.

GESINE SCHWAN

PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES VALEURS  
FONDAMENTALES AU COMITÉ DIRECTEUR DU  
SPD

Réponse aux discours du Président Emmanuel Macron à l'Université Humboldt de Berlin (décembre 2016) et à la Sorbonne à Paris (septembre 2017)

Sommaire :	Page
<b>I. Introduction</b>	<b>2</b>
<b>II. Des projets pouvant être mis en œuvre rapidement : Agence européenne pour les innovations radicalement nouvelles, universités européennes</b>	<b>3</b>
<b>III. Une politique de voisinage africaine et européenne commune, une coopération pour développement, une politique en matière d'asile et d'immigration</b>	
<b>IV. Une politique de défense commune - partiellement financée par le prix minimal du CO2, impôts sur les sociétés de l'UE</b>	<b>6</b>
<b>V. Une politique climatique européenne</b>	<b>6</b>
<b>VI. Une reconstruction socio-écologique</b>	<b>7</b>
<b>VII. Le renforcement de l'Union monétaire européenne</b>	<b>9</b>
1. L'achèvement de l'union bancaire	
2. L'introduction d'une réassurance pour les assurances chômage nationales	
3. Un fonds d'investissement	
4. Compétences fiscales	
5. Fonds monétaire européen	
6. Des structures de décision démocratiques et efficaces / un ministre des finances ou un commissaire spécial	
<b>VIII. Les réformes pour une Europe sociale</b>	<b>12</b>
1. Autorité européenne du travail (ELA)	
2. Un ministre du travail de l'UE	
3. Cadre de la réglementation sur le salaire minimum	
4. Clause de non-régression, harmonisation minimale, convergence vers le haut	
<b>IX. Commentaire final</b>	<b>15</b>
<b>X. Auteurs et sympathisants</b>	<b>15</b>

## I. Introduction

L'Union européenne est le projet de paix le plus couronné de succès que nous ayons jamais connu sur notre continent. Il n'y a pas beaucoup de personnes dans l'histoire de l'Europe qui aient eu la chance de vivre au-delà de soixante-dix ans sans devoir subir une guerre dans leur propre pays. Cette longue période de paix était et est aussi la raison la plus importante pour laquelle les conditions de vie des populations se sont globalement considérablement améliorées dans et avec l'Union européenne, malgré tous les déficits qui restent à combler. Nous ne pouvons en aucun cas compromettre cela !

Les expériences amères du passé et les grandes réalisations de politiciens courageux qui ont tenu tête aux animosités après la Seconde Guerre mondiale et ont recherché une compréhension promouvant la paix entre les voisins européens risquent cependant de tomber dans l'oubli.

Nous, les sociaux-démocrates, nous n'avons pas oublié que ce furent avant tout des Français qui nous tendirent la main et qui ont jeté avec nous et avec beaucoup d'autres les bases d'une « success story » européenne.

Il est temps de prendre conscience de ces expériences tout en dirigeant nos regards vers l'avant. Sans une Union européenne forte et agissante, nous n'aurions jamais réalisé ce que nous avons réalisé, et sans une Union européenne forte et agissante, nous ne parviendrons jamais à préserver ce qui a été accompli, moins encore à le développer.

Les visions pour un monde meilleur menacent toutefois aujourd'hui de se perdre. Beaucoup de gens ressentent de l'incertitude et un manque de perspectives. Cela les pousse souvent dans les bras de démagogues qui répandent le poison d'un nationalisme destructeur. Durant le vingtième siècle, ce poison a jeté l'Europe dans les abysses de deux guerres mondiales.

Lors des élections législatives qui ont suivi son élection, le président français, Emmanuel Macron, a montré avec son élection et son mouvement *En Marche* qu'il est possible d'enthousiasmer les hommes pour l'Europe et d'inverser cette tendance destructrice. Nous, les sociaux-démocrates, nous sommes reconnaissants envers le président français, Emmanuel Macron, de s'être souvenu dans deux discours inspirants qu'il a prononcés à l'Université Humboldt à Berlin et à l'Université de la Sorbonne à Paris du trésor des valeurs européennes communes et du devoir qui en résulte de prendre un nouveau départ vers l'unification européenne.

La social-démocratie allemande partage l'opinion de Monsieur Macron que l'Union européenne traverse une dangereuse crise sécuritaire, économique et des réfugiés. Ces trois crises s'exacerbent mutuellement. Elles déstabilisent beaucoup de personnes et mobilisent l'opposition à l'Union européenne. La conséquence est un soutien croissant des partis populistes

avec des objectifs de droite nationalistes, xénophobes et anti-européens. Il est grand temps de combattre cela rapidement, avec détermination et courage.

Des données économiques positives ne suffisent pas à elles seules pour surmonter ces crises. Les blessures sociales qui ont été engendrées par la politique d'austérité des dernières années, principalement en Grèce mais aussi en Italie et en Espagne, sont trop profondes. Cette crise a depuis longtemps une dimension politique et ne pourra être surmontée que par des décisions et des mesures politiques.

Il est donc logique que Monsieur Macron place au premier plan des propositions politiques pour l'obtention d'une souveraineté européenne. Le terme de souveraineté signifie : la capacité d'agir ensemble pour protéger la vie des hommes, pour sécuriser les institutions et pour défendre nos valeurs. Les États nations ne peuvent plus assurer la protection des citoyens dans un monde économiquement et techniquement défrontiérisé.

Nous partageons ce point de vue. Mais une Union européenne efficace exige également que nous abordions les tabous des deux côtés de la relation franco-allemande pour une meilleure compréhension et consolider la confiance. En Allemagne, l'interdiction de penser se cristallise dans les termes « union de transfert » et « transferts financiers », en France dans celui de « modification du contrat ». C'est pourquoi Monsieur Macron propose de se concentrer sur des projets européens communs concrets. Cela nous semble parfaitement approprié.

Il est important de coordonner une approche commune franco-allemande de sorte qu'aucun État membre n'en soit exclu. Les principes du marché commun - avec les mots de Jacques Delors « concurrence incitative », « coopération fortifiante » et « solidarité fédératrice » - étaient destinés à contribuer à créer en Europe cette nouvelle confiance indispensable.

À cet égard, il existe un *grand nombre de projets* qui peuvent et devraient rapidement être mis en œuvre, ainsi qu'un certain nombre de projets dont la mise en œuvre prendra plus de temps, mais qui devraient néanmoins être lancés dès aujourd'hui :

## **II. Des projets pouvant être mis en œuvre rapidement : Agence européenne pour les innovations radicalement nouvelles, universités européennes**

Les propositions de Monsieur Macron pour une « *Agence européenne pour les innovations fondamentalement nouvelles* » selon le modèle du DARPA américain ou des *universités coopératives européennes* pourraient être mises en œuvre rapidement.

Idéalement, ces mesures pourraient être adoptées dans le cadre des négociations pour le prochain budget de l'UE. Dans l'esprit de Monsieur Macron, l'Allemagne devrait essentiellement s'efforcer lors de ces

négociations de concentrer plus fortement qu'auparavant les dépenses dans le budget de l'UE sur les *biens publics de l'Europe* (par exemple, les infrastructures, les services publics, l'énergie, les ressources environnementales, la restructuration écologique de l'économie) ; finalement, tous les États membres en profiteraient. Car ils ne peuvent plus être créés par la seule action nationale dans notre monde où tout s'entremêle.

### III. Une politique de voisinage africaine et européenne commune, une coopération pour développement, une politique en matière d'asile et d'immigration

Un exemple important à cet égard abordé par Monsieur Macron est la *Stratégie africaine de l'Europe et la coopération au développement*. La juxtaposition de dizaines de politiques de développement en Europe entraîne un gaspillage des ressources et empêche une stratégie de développement cohérente dans toutes les zones de l'entourage européen. Une européanisation des ressources et des politiques nationales telles que la politique africaine avec un développement économique de l'espace méditerranéen qui profiterait aussi à l'Europe du Sud, mais aussi à la politique du Moyen-Orient et de l'Europe orientale, offre la possibilité de pouvoir enfin obtenir de meilleurs résultats sur le terrain.

Une stratégie efficace de coopération de développement avec l'Afrique est aussi la condition nécessaire pour limiter à moyen terme l'afflux de réfugiés vers l'Europe. De plus, le SPD est d'accord avec le Président Macron sur le fait qu'une *européanisation conséquente de la politique d'asile et de migration est nécessaire*. Cela est particulièrement vrai pour l'harmonisation des critères d'admission des demandeurs d'asile, les conditions d'intégration et une loi européenne en matière d'immigration. **Si nous ne trouvons pas bientôt une manière équitable de gérer les migrations vers et en Europe, ce sujet deviendra de surcroît le moteur des mouvements antidémocratiques d'extrême droite.** Les élections du printemps 2018 en Hongrie en ont donné un exemple dramatique. Cela sonnerait le glas de l'UE en tant que projet de paix et de démocratie.

Une sécurisation des frontières extérieures de l'Europe efficace et à la fois respectueuse des droits de l'homme ne sera possible que lorsque nous aurons au sein de l'Europe une politique d'accueil solidaire, de sorte que les pays d'arrivée d'Europe du Sud ne soient pas surchargés. De plus, la pression de l'extérieur doit être gérée par une *coopération au développement – si possible aussi communale – couronnée de succès, en particulier avec l'Afrique*, et par des procédures d'immigration légalisées. Pour un *accueil décentralisé et solidaire des réfugiés* dans l'UE, il nous faut également des hotspots communs dans lesquels le pays d'accueil ne sera pas encore déterminé au moment de la réception initiale.

*Une politique d'accueil solidaire et décentralisée* offre en même temps la

possibilité de donner à l'intégration européenne un nouvel élan que les citoyens percevront de manière positive dans leur vie quotidienne si nous la structurons sous forme de *politique de développement et d'investissement participatif volontaire dans les communes*. Ainsi, une opportunité de croissance européenne durable peut être générée par ce qu'on appelle la crise des réfugiés. C'est un grand mérite d'Emmanuel Macron d'avoir plaidé dans son discours du 17 avril 2018 au Parlement européen pour un financement direct des municipalités. Au sein du SPD, les réflexions à ce sujet ont abouti à la stratégie suivante :

Une première étape déterminante serait la « *Double décision* » suivante au Conseil européen :

1. *Les gouvernements européens sont libérés de l'obligation de solidarité qui de toute manière s'est avérée inefficace dans les faits. En revanche, ils sont d'accord pour la création d'un « Fonds d'intégration et de développement municipal » européen bien doté.*

Les communes européennes pourront alors solliciter auprès du fonds mis en place le financement de l'intégration des réfugiés qu'elles veulent accueillir. En même temps, elles obtiendront le financement de leurs propres projets de développement et d'investissement pour un montant égal. *La solidarité sera ainsi récompensée par le soutien au développement des communes*. Cela contribuera également à une plus grande équité entre les nécessiteux européens et non européens.

2. *Les gouvernements nationaux au sein du Conseil européen s'engagent en retour à accepter les réfugiés qui auront été accueillis par leurs communes. Si des gouvernements s'y refusaient, ils retireraient à leurs communes la possibilité de bénéficier du fonds de développement et d'investissement.*

Pour ancrer cet accueil décentralisé des réfugiés et l'intégration des réfugiés dans les sociétés locales, pour *accroître la participation démocratique politique et l'identification qui y est associée tant avec la commune qu'avec l'UE qui finance cela* sont formés dans les communes sur invitation de l'administration municipale ce qu'on appelle des « conseils multilatéraux ». Des représentants des milieux politiques, des affaires et de la société civile organisée (ainsi que des réfugiés eux-mêmes) y développeront des stratégies d'intégration ainsi que de développement communal. La participation permet aux citoyennes et aux citoyens d'avoir une influence concrète. L'UE a déjà fait des expériences positives avec cette approche grâce à son programme LEADER pour le développement rural.

Toutes les étapes devront être préparées en détail dans l'UE, par exemple pour permettre la « correspondance » entre les attentes des réfugiés et celles des communes ainsi que pour le cadre d'une loi européenne en matière d'immigration.

#### **IV. Une politique de défense commune - partiellement financée par le**

## **prix minimal du CO2, impôts sur les sociétés de l'UE**

Pour la *politique de défense commune* que demande Monsieur Macron, une européanisation plus forte aurait le potentiel d'apporter plus de sécurité et d'efficacité et une sécurisation commune des frontières extérieures sans qu'il faille augmenter le total des dépenses de défense.

Cependant, ces tâches sont tellement grandes qu'elles ne pourront certainement pas toutes être financées dans le cadre du budget communautaire actuel. Les nouvelles tâches seront alors un bon motif d'augmentation du budget de l'UE s'il est possible de réduire les dépenses nationales. Au fond, cela devrait être possible dans une plus grande mesure, surtout qu'il est nécessaire d'augmenter les dépenses européennes. À court terme, ce problème pourrait être résolu en assumant les dépenses antérieures au niveau national, mais en les coordonnant sur le plan européen.

À moyen terme – et selon la proposition de Monsieur Macron – outre la taxe sur les transactions financières non encore mise en place, un *prix minimal européen pour le CO2, une taxe de compensation aux frontières pour le CO2* ou un faible impôt commun sur les sociétés (auquel viendrait s'ajouter l'impôt sur les sociétés que les États nationaux continueront de percevoir) pourraient générer les revenus nécessaires pour ces tâches. Une première étape serait un alignement accéléré des bases de mesure de l'impôt sur les sociétés au sein de l'UE. Il serait également concevable d'envisager que l'Allemagne et la France prennent les devants pour un tel impôt sur les sociétés.

### **V. Une politique climatique européenne**

Ce faisant, un prix minimal du CO2 serait surtout un outil d'amélioration de la protection du climat. La progression du changement climatique est l'un des défis les plus grands et les plus importants que la communauté mondiale devra affronter dans les décennies à venir. La social-démocratie considère qu'une politique climatique ambitieuse est également une politique destinée à faciliter et à garantir la justice sociale et un devoir pour assurer des perspectives d'avenir aux générations futures dans le cadre de la solidarité internationale.

Emmanuel Macron a proposé la mise en place d'un système de prix minimal pour les certificats d'émissions de CO2 en Europe. Dans ce contexte, la France et l'Allemagne pourront assumer leur responsabilité particulière en tant que promoteurs d'une Europe qui, grâce à des investissements durables dans des technologies d'avenir neutres en carbone et à potentiel d'exportation mondial, assurera des moyens de subsistance durables à ses populations en combinaison avec le renforcement des systèmes de sécurité sociale et avec de solides perspectives d'emplois intéressants.

C'est pourquoi nous approuvons une fixation multilatérale d'un prix minimal. D'autre part, la France et l'Allemagne ne devraient pas attendre que tous les pays du monde mettent en œuvre un système tout aussi ambitieux de protection du climat.

Une « coalition des volontaires et de ceux qui sont conscients de leurs

responsabilités » devrait donc aller de l'avant et motiver d'autres États à s'y associer.

Cependant, cela ne devrait pas entraîner d'inconvénients pour la compétitivité des industries française et allemande exposées à la concurrence internationale. Un mécanisme de compensation pour les entreprises exposées à la concurrence mondiale est donc nécessaire jusqu'à ce que le même prix du CO2 soit en vigueur dans tous les États de l'UE, du G20 et de l'OCDE.

Si ce dernier n'était tout d'abord appliqué que dans certains pays, il faudrait veiller à ce qu'une réduction des émissions de CO2 soit ainsi réellement obtenue et que cela ne produise pas tout simplement un transfert des émissions vers d'autres pays.

Afin d'éviter que la tarification du CO2 n'entraîne des difficultés sociales ou des distorsions dans l'industrie, les PME et l'artisanat, l'introduction d'un prix du CO2 à bas seuil est importante. Le prix du CO2 devrait alors augmenter de façon constante durant plusieurs décennies. Les charges pour les faibles revenus et les groupes défavorisés pourraient également être totalement compensées via un modèle de remboursement qui est d'ailleurs déjà pratiqué en Suisse.

Les possibilités de numérisation pourront être mises à profit de manière particulièrement efficace pour la protection du climat, la création et la sauvegarde d'emplois et le renforcement de la base d'exportation. L'introduction d'un système de prix minimal du CO2 socialement acceptable et en hausse progressive pourrait donc être un instrument créateur de sécurité de planification pour tous les participants et qui, lié à un « New Deal » européen de la durabilité, entraînera des investissements dans des technologies d'avenir neutres en carbone et des emplois attrayants et sûrs.

## **VI. Une reconstruction socio-écologique**

Même pour Monsieur Macron, le changement climatique fait partie d'une modification socio-écologique nécessaire du mode de production, elle est l'idée centrale d'une nouvelle conception du progrès.

Le grand défi est de respecter les limites de la planète. Outre la limitation du changement climatique, il s'agit de la conservation de la biodiversité et de la fertilité des sols, de la protection des circuits de l'eau et de l'élimination des déchets plastiques qui menacent les écosystèmes, pour n'en citer que quelques-uns.

Une reconstruction écologique socialement structurée peut devenir un facteur clé pour un développement économique innovateur, l'inclusion des marchés futurs, plus d'emplois, une augmentation des revenus et la réduction des inégalités. Au cours des décennies à venir, il s'agira d'affronter une double



tâche : l'élimination et la réhabilitation des dommages causés aux systèmes écologiques et la transition vers une économie et une société durables. Ce sera une contribution importante au retour de la domination de l'économie réelle sur le capital financier qui quant à lui doit redevenir le serviteur de l'économie réelle.

La transformation écologique structurée sur une base sociale serait le plus important programme de modernisation de notre temps. Elle n'est possible que conjointement au sein de l'UE, de l'Europe tout comme de l'économie mondiale. L'UE doit montrer la voie et peser de tout son poids pour développer et soutenir des solutions globales. À cet égard, l'UE voit s'ouvrir de grandes opportunités pour une étroite coopération, surtout avec les pays émergents qui doivent prendre un chemin durable, et avec les pays du continent africain dont les grandes ressources naturelles doivent être mieux protégées.

La social-démocratie allemande propose d'ouvrir une discussion au niveau national et européen sur la manière de structurer la reconstruction écologique de façon socialement équitable, d'en faire l'objectif central de la politique européenne et de la faire avancer nettement plus vite. Pour ce faire, les citoyens doivent être impliqués dans le dialogue par plus de démocratie, de participation des citoyens et de transparence, afin de permettre une plus grande participation et d'apporter plus de joie de vivre et plus d'opportunités pour tous. Nous proposons de concentrer ce dialogue sur cinq sujets :

- l'avenir des villes - la transformation socio-écologique des villes ;
- la transition énergétique par les économies, la révolution de l'efficacité et les énergies renouvelables ;
- la réorganisation des transports - la promotion d'une mobilité respectueuse de l'environnement ;
- la nouvelle politique agricole – un environnement sain – une vie saine ;
- la politique industrielle écologique - quels changements sont nécessaires dans les domaines de l'économie et du mode de consommation ?

Un large débat en Allemagne et au sein de l'UE sur l'organisation sociale de la transformation écologique opposera à l'idéologie néo-libérale un paradigme nouveau et meilleur pour le développement économique et social qui pourra gagner l'hégémonie culturelle : la conservation des sols, l'amélioration de la qualité de vie, la participation à la structuration de la société et le renforcement des forces économiques d'innovation au lieu de la domination des marchés financiers.

## **VII. Le renforcement de l'Union monétaire européenne**

Nous sommes d'accord avec Monsieur Macron sur le fait qu'une zone euro avec une monnaie forte et internationale est une condition sine qua non pour que *l'Europe puisse exister en tant que puissance économique mondiale* et que sa souveraineté puisse être assurée pour protéger son propre modèle

social au sein de la globalisation. Justement à une époque où les grandes puissances économiques comme les USA ou la Chine violent les règles convenues du commerce international lorsque cela sert leurs propres intérêts, la protection de notre propre économie européenne interne et de notre propre modèle de société est urgente.

Il est également vrai que Monsieur Macron souligne la responsabilité permanente de chaque État pour l'introduction de *réformes et d'innovations favorables à la croissance*. La demande d'instruments pour l'Union monétaire européenne qui facilitent l'adaptation mutuelle dans le processus de réforme et soutiennent une stratégie économique unifiée est tout aussi fondée. Cela inclut par exemple le fait que les gouvernements s'engagent à s'aligner sur les objectifs macro-économiques européens. Cela est également valable pour le respect des normes du marché du travail qui permettent une fixation des salaires répondant aux objectifs de stabilité des prix en Europe. Cela implique la renonciation à toute stratégie de dumping ou d'inflation.

Du point de vue du SPD, un budget de la zone euro serait utile, mais peut-être pas tout à fait dans l'étendue suggérée par Monsieur Macron, afin d'éviter des déséquilibres économiques dans la zone euro dans son ensemble. En outre, ce budget devrait être combiné avec d'autres mesures. Les éléments suivants sont importants à cet égard :

### **1. L'achèvement de l'union bancaire**

Pour obtenir une union bancaire fonctionnant en toute sécurité, il manque encore aujourd'hui à la fois une garantie européenne uniforme des dépôts et une couverture financière du fonds de résolution bancaire. L'Allemagne a jusqu'à présent résisté à cet achèvement, parce qu'elle craignait à juste titre que dans certains pays de la zone euro, les risques soient encore trop importants dans les bilans bancaires. Les transferts depuis l'Allemagne vers ces pays par des opérations bancaires et la garantie des dépôts doivent être évités. Pour répondre à ces préoccupations, les pays de la zone euro devraient fixer rapidement un calendrier contraignant et déterminer les critères sur la base desquels la réduction du risque peut être évaluée dans le système bancaire de chaque pays et comment, une fois que des progrès suffisants auront été constatés, il sera ensuite possible de mettre automatiquement en place l'assurance-dépôts et le fonds de résolution bancaire. Des règles devraient également être définies pour motiver les banques à l'avenir de cesser d'investir principalement dans les emprunts d'État de leur propre pays. La couverture financière de l'union bancaire pourrait se faire via le budget de la zone euro.

### **2. L'introduction d'une réassurance pour les assurances chômage nationales**

Un tel système pourrait être conçu de telle sorte qu'en cas de récession importante ou longue avec une augmentation massive du chômage (comme

en Allemagne après 2001 ou en Espagne après 2008), les assurances sociales nationales recevraient des subventions limitées à partir d'un fonds commun. Les calculs montrent qu'un tel fonds avec la construction correspondante pourrait apporter une stabilisation macro-économique significative aux États membres avec des transferts minimaux.

### **3. Un fonds d'investissement**

Le pacte de stabilité et de croissance réformé ainsi que le pacte budgétaire ont contribué durant la crise de confiance envers la viabilité de l'union monétaire et de la dette souveraine en Europe à consolider les budgets publics. Cependant, des points faibles du point de vue législatif sont aussi clairement apparus durant ce processus. De nombreux pays européens ont surtout économisé au détriment des investissements futurs. Depuis le début de la crise financière de 2008/09, les investissements publics nets de la zone euro ont chuté de manière préoccupante. Dans l'ensemble de la zone euro, **les investissements publics nets sont aujourd'hui quasiment de 0.**

Ainsi, les investissements publics suffisent à peine pour compenser l'usure des infrastructures publiques.

Cette situation menace à long terme la croissance économique et la prospérité en Europe, car une économie croissante a également besoin d'un stock de capital public croissant - en particulier à une époque où la numérisation et la révolution de la mobilité posent des exigences massives pour une infrastructure moderne. Ce fonds européen d'investissement pourrait aider à relever le niveau des investissements publics en Europe. Tout d'abord, des fonds d'investissement pourraient être mis en commun dans ce fonds pour des projets ayant des implications transfrontalières et des investissements ciblés pourraient être soutenus pour aider les pays dans les problèmes structurels de la compétitivité. Des instruments financiers renouvelables tels que des prêts devraient autant que possible être utilisés ici. Car le retour sur investissement permet alors un nouvel octroi et crée des capacités supplémentaires de financements récurrents. En cas de succès, il pourrait y avoir une extension à des investissements plus importants (non transfrontaliers) dans des secteurs déterminés, particulièrement importants pour la croissance économique.

### **4. Compétences fiscales**

Idéalement, le budget de la zone euro pourrait être financé par des impôts limités dont l'harmonisation européenne est souhaitable dans tous les cas, comme la taxe sur le CO2 ou un (faible) *impôt sur les sociétés comme taxe importante sur les entreprises*. En cas de crise, le budget devrait également être équipé d'un droit (limité) à contracter des prêts qui devraient être octroyés à partir des propres recettes fiscales. Un impôt sur les sociétés introduit au niveau de la zone euro aurait également l'avantage qu'aucun membre de la

zone euro ne pourrait plus réduire la charge fiscale effective dans son propre pays en dessous de ce niveau d'imposition commun.

Pour ce budget, le volume financier serait nettement inférieur à celui proposé par Monsieur Macron. Un démarrage avec un volume d'environ **1 pour cent du produit intérieur brut de la zone euro** serait suffisant au départ. L'objectif de ces mesures est une courbe de croissance plus élevée. Il exige une activité d'investissement plus élevée que les seules forces du marché ne garantissent pas. Dans la mesure où les assurances chômage sont soulagées, il en résulte un certain effet d'autofinancement du programme. Une plus grande partie des dépenses est prise en charge par les effets positifs de la croissance.

### **5. Fonds monétaire européen**

En même temps, le MES devrait, comme cela est souhaité par Monsieur Macron, être élargi pour devenir un Fonds monétaire européen (FME) en vertu du droit européen. L'accord de coalition de la Grande Coalition vise donc un « Fonds monétaire européen contrôlé par le parlement qui serait ancré dans le droit communautaire ». Sa tâche serait d'aider rapidement les pays européens en cas de difficultés financières avec des crédits soumis à certaines conditions - comme le FMI le fait internationalement aujourd'hui. Cela renforcerait la stabilité macro-économique de la zone euro. La probabilité d'une crise de la dette serait en particulier considérablement réduite.

Ses décisions devraient être prises à partir d'une perspective européenne. Autrement dit, il va falloir élaborer des critères européens pour déterminer par exemple quand est atteinte la limite de la viabilité de la dette publique. Cette limite n'est en aucun cas absolue et doit pouvoir être déterminée objectivement à tout moment, mais elle dépend toutefois des attentes incertaines de croissance et de taux d'intérêt à long terme. En général, une dette croissante est dangereuse quand elle est accompagnée d'un déficit de la balance commerciale. Car c'est un signe que l'économie a continuellement besoin d'argent de l'extérieur, et cela n'est pas soutenable. Par conséquent, une telle situation exige des dispositions institutionnelles au niveau européen.

Si de surcroît la BCE est acceptée comme « prêteur de dernier recours » de tous les États membres, il n'y aura pas besoin d'autres mécanismes de restructuration de la dette.

### **6. Des structures de décision démocratiques et efficaces / un ministre des finances ou un commissaire spécial**

Monsieur Macron souligne avec justesse qu'une orientation stratégique de la politique économique de la zone euro nécessite **une gouvernance démocratique et efficace**. C'est pourquoi un commissaire européen devrait être chargé des affaires monétaires et budgétaires de la zone euro, présider le groupe euro et prendre des décisions de gestion en son nom. Il devrait aussi être responsable vis-à-vis d'une **commission zone euro du Parlement**

**européen** composée de membres du Parlement européen des États européens qui aura la possibilité de révoquer l'euro-commissaire par un vote de non-confiance. Ce commissaire européen pourrait - sans création d'institutions parallèles supplémentaires - porter le titre de « **Ministre européen des Finances** » proposé par Monsieur Macron pour représenter la zone euro à l'extérieur.

### **VIII. Les réformes pour une Europe sociale**

La divergence économique et sociale des États membres de l'UE que l'on observe depuis la crise de 2008 a été exacerbée par le dumping social et la déréglementation des dispositions nationales de protection dans le droit social et du travail et est l'une des principales raisons de la désintégration politique croissante de l'UE. Le marché intérieur parfait qui garantit la libre circulation des services, des biens et des capitaux se trouve en opposition avec un ensemble disparate de droit du travail et social européen ainsi qu'une structure monétaire provisoire sans politique fiscale communautarisée. Sur cette base, l'intégration est de moins en moins possible - au contraire, la formation d'un bloc sud-nord, les questions monétaires et le fossé est-ouest concernant les questions salariales et sociales augmentent la scission à vue d'œil. Elle avait tout d'abord culminé lors de la demande de sortie de l'UE de la Grande-Bretagne.

Une simple poursuite de l'agenda du marché unique alors que l'agenda social continue de rester accessoire continuerait de donner des ailes au mécontentement des citoyens de l'UE. La suppression des lois nationales de protection, la privatisation de fonctions publiques d'intérêt général et la stabilisation de l'euro par des freins de la dette nationale contrôlés par l'Europe – voilà des points qui ne sont pas des projets sociaux-démocrates. Depuis 2009, le SPD plaide avec ses partis frères en Suède et en Autriche, et les fédérations syndicales de ces trois pays DGB, LO et ÖGB, pour un **protocole de progrès social dans les traités de l'UE** qui accorde la priorité aux droits des travailleurs et à la protection sociale des travailleurs par rapport aux libertés du marché intérieur. Cependant, une modification des traités est nécessaire pour réaliser cela.

Mais il existe également une marge de manœuvre à court terme pour une Europe sociale résultant de l'accord de coalition signé récemment pour le mandat parlementaire en cours. Ce dernier parle d'un pacte social dans lequel les conditions-cadres équitables pour les travailleurs et les droits sociaux fondamentaux doivent être renforcées et une meilleure coordination de la politique du marché du travail doit être obtenue. Dans sa mise en œuvre, la priorité devrait être accordée à :

#### **1. Autorité européenne du travail (ELA)**

Mise en place rapide de l'**Autorité européenne du travail (ELA)** proposée par la commission avant les prochaines élections au Parlement européen en mai

2019. L'ELA doit renforcer la coopération entre les institutions dans l'application du droit communautaire, notamment par le biais d'inspections conjointes, servir de médiateur entre les autorités nationales ou en cas de perturbations sur les marchés du travail et faciliter l'accès aux particuliers et aux employeurs aux informations relatives aux droits et devoirs des situations transfrontalières et faciliter l'accès à des services concernant la mobilité de la main-d'œuvre transfrontalière. Si elle est bien conçue, une telle autorité peut agir à la manière d'Europol comme coordinateur dans les affaires transfrontalières de violation du droit du travail et des droits sociaux et soutenir les autorités nationales dans les poursuites juridiques.

Cela correspond aussi à l'idée de subsidiarité. En Europe, quelque 16 millions de citoyens européens travaillent aujourd'hui dans un État membre différent de celui dont ils sont originaires ; 1,7 million de citoyens font la navette entre différents pays de manière temporaire ou permanente, et plusieurs millions de personnes travaillent pour des entreprises internationales sur un marché paneuropéen. Mais en même temps, il y a 28 lois du travail et systèmes de sécurité sociale différents. Une action de l'UE est prévue justement dans les domaines où le droit du travail et le droit social ne peuvent pas être mis au point par une politique de protection purement nationale, parce que cette dernière s'arrête de fait aux frontières nationales. Elle échoue donc justement dans la lutte contre le dumping salarial et social.

## **2. Un ministre du travail de l'UE**

Toutefois, l'ELA ne doit pas seulement être une agence européenne de plus. C'est pourquoi nous, sociaux-démocrates, nous préconisons un **ministre du travail de l'UE** qui donne de nouvelles impulsions pour la poursuite du développement du droit du travail et social européen, qui fasse avancer l'agenda social dans le sens du Sommet social de Göteborg et qui utilise l'expertise existante dans le TFUE. Un ministre du travail européen donnerait un visage à l'Europe sociale et s'impliquerait pour la promotion de l'emploi, l'amélioration des conditions de vie et de travail, une protection sociale adéquate et un taux d'emploi durablement élevé (art. 151 TFUE). En ce qui concerne le chômage des jeunes qui va jusqu'à 50 % dans les pays en crise, il devrait donner la priorité à la garantie jeunesse.

Un ministre du travail européen pourrait demander que soit accordée la **priorité aux droits sociaux fondamentaux, conformément au chapitre IV de la Charte européenne des droits fondamentaux** pour ce qui concerne les libertés du marché intérieur et œuvrer en faveur du protocole de progrès social que demande le SPD. Une première étape serait une **participation institutionnalisée aux procédures dans les cours européennes** lorsqu'il s'agit de mettre en balance les libertés du marché intérieur et les normes de travail et de protection sociale au niveau national. Cela concerne en particulier, mais non pas exclusivement, toutes les questions relatives à la compétence des directives européennes dans le **droit européen des sociétés, où il s'agit de la sauvegarde et de l'expansion du droit collectif du travail et de la participation** des travailleurs.

### 3. Cadre de la réglementation sur le salaire minimum

Le postulat contenu dans l'accord de coalition pour un **cadre européen pour la réglementation concernant le salaire minimum** peut nécessiter un ajustement de la législation régissant un salaire minimum général (MiLoG) aux normes européennes et internationales comparables. Contrairement à l'Allemagne, le niveau du salaire minimum est basé de manière générale sur des indicateurs économiques dynamiques. Pour une Europe sociale, il est important que le salaire minimum légal dans tous les pays de l'UE ne puisse être inférieur au seuil de pauvreté de 60 % du salaire médian. Alors que la France est la plus proche de cet objectif, il est nécessaire d'améliorer cela en particulier en Allemagne.

### 4. Clause de non-régression, harmonisation minimale, convergence vers le haut

Pour la démocratie sociale, trois principes sont fondamentaux dans la conception de l'Europe sociale : le respect de la *clause de non-régression* (à savoir l'interdiction de revenir en arrière par rapport aux acquis communautaires sociaux existants), l'exigence d'une *harmonisation minimale* (que l'on appelle le « golden plating », à savoir que les États membres peuvent aller au-delà du niveau minimal de protection harmonisé), et enfin la *convergence vers le haut* vers les normes sociales les plus élevées de l'UE. L'accord de coalition contient à cet égard la volonté déclarée d'élaborer un cadre pour les systèmes de sécurité de base nationaux dans les pays de l'UE. Ce dernier devrait s'orienter clairement et explicitement selon les principes mentionnés afin de contrer les craintes généralisées que le niveau de protection sociale relativement élevé puisse être diminué ou souffrir des dommages en raison d'un cadre réglementaire européen.

## IX. Commentaire final

*Les réponses esquissées ici de la part de la social-démocratie allemande aux propositions d'Emmanuel Macron se caractérisent par un large soutien, mais aussi par le souci de les renforcer par un développement supplémentaire. Elles sont guidées par le principe de solidarité et par l'intérêt propre éclairé. Le renforcement de la solidarité dans l'Union européenne est dans l'intérêt de l'Allemagne, de la France et de l'ensemble de l'Europe. Il permettra à l'Europe de prendre position de manière globale et crédible pour la liberté, la justice et la solidarité au service d'une politique de paix durable.*

## X. Auteurs et sympathisants

Andreas Botsch, Thymian Bussemer, Sebastian Dullien, Gernot Erler, Volker Gerhardt, Arno Gottschalk, Reiner Hoffmann, Gustav Horn, Matthias Kollatz-Ahnen, Christian Krell, Heiko Kretschmer, Rainer Land, Wolfgang Merkel, Henning Meyer, Thomas Meyer, Hans Misselwitz, Matthias Möhring-Hesse, Michael Müller, Ernst-Dieter Rossmann, Nina Scheer, Wolfgang Schroeder, Gesine Schwan, Johano Strasser, Wolfgang Thierse, Norbert Walter-Borjans, Heidemarie

Wieczorek-Zeul